



Information & Positionnement

Date d'émission : 28/02/2017

« Filières pêche et conchyliculture : gestion de l'information, actions de vulgarisation et de sensibilisation »

Stage en 2017

1. Présentation de la structure d'accueil

Créée en 1988, l'AGLIA rassemble les Conseils Régionaux et les professionnels de la pêche et des cultures marines (CRPMEM/ Comités Régionaux des Pêches Marines et des Elevages Marins, CRC Comités Régionaux de Conchyliculture) des quatre régions de la grande façade Atlantique - Manche occidentale : Bretagne, Pays de la Loire, et Nouvelle-Aquitaine.

Son objectif est de promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture du Golfe de Gascogne. L'AGLIA s'est peu à peu imposée comme un partenaire actif dans les débats ouverts sur l'avenir des filières maritimes du Grand Ouest Atlantique, et comme un véritable outil de réflexion, de coordination et d'appui aux professionnels concernés.

2. Contexte

En 2012, l'Agilia a lancé une réflexion sur son positionnement. Un audit de son fonctionnement en 2012 a permis d'élaborer le plan stratégique en 2013. Ce plan définit le rôle et les missions prioritaires de l'AGLIA selon les enjeux des filières pêche et aquaculture, en complémentarité avec les compétences des membres de l'association.

Ce plan stratégique a mis en évidence la nécessité d'apporter des éléments concrets aux instances décisionnelles nationales et européennes dans le but de défendre les intérêts des professionnels de la pêche et de la conchyliculture.

Le projet « Information et positionnement » a été lancé en janvier 2015. Il a pour vocation de devenir un travail de routine pour inscrire l'Agilia pleinement dans son rôle de diffusion de la connaissance, de mise en réseau des acteurs et de défense des intérêts des filières pêche et aquaculture.

Ce projet comporte 5 axes de travail :

1/La connaissance des **réseaux existants**.

2/La création d'un **répertoire de projets**.

3/La mise en place d'une **stratégie de vulgarisation de l'information**.

4/Le développement **d'argumentaires communs** (consultations publiques, communiqués de presse, réunions de réflexion) pour défendre les intérêts de la pêche et de l'aquaculture.

5/La valorisation des livrables produits et l'amélioration de l'accessibilité des informations concernant les filières pêche et aquaculture.

3. Missions

La personne recrutée participera à ce projet, sous la responsabilité de la chargée de mission en charge du projet au sein de l'Agilia et en collaboration avec les membres de l'association. Les techniques de gestion de projet seront mobilisées pour mener à bien les missions. Le stage a pour thème principal la sensibilisation et la vulgarisation de différents publics à des sujets techniques liés à la pêche et la conchyliculture.

Il existe deux cibles à la sensibilisation et à la vulgarisation :

- Vers les professionnels de la mer, sur des notions qui peuvent paraître abstraites au premier abord (ex : services écosystémiques, organisation de la décision en Europe etc.) et qui les concernent directement (ex. définition des quotas de pêche).
- Vers l'administration, collectivités locales, Etat, ou Europe, sur les enjeux, les actions innovantes et les difficultés de la filière.

Benchmark - Identifier des actions de communication innovantes menées par d'autres structures

L'objectif est de comprendre comment les autres structures ont développé leur communication auprès de qui, et avec quel contenu.

Le stagiaire réalisera un **benchmark** sur les actions innovantes de communication en ligne (site web, réseaux sociaux, vidéos pédagogiques) ou événementielles (hackathon, animations sur les quais, journée technique, world café...). Elles pourront être celles travaillant directement pour les filières pêche et conchyliculture, mais également d'autres filières (agriculture, ONG environnementales, entreprises...).

L'analyse se fera en ligne voire grâce à des entretiens avec les structures portant les actions les plus innovantes.

Ce benchmark sera valorisé sous forme de **rapport** et de **présentation** aux membres de l'Agria.

Optionnel : Mise en œuvre – Développer des actions de sensibilisation ou de vulgarisation

En fonction des thèmes de vulgarisation et/ou de sensibilisation identifiés avec les partenaires et des actions innovantes possibles, le stagiaire réalisera un ou plusieurs livrables de sensibilisation adaptés à la cible (professionnels de la mer ou administration).

4. Organisation de la mission

4.1 Profil et compétences recherchés

- Compétences en gestion des données ;
- Compétences en communication stratégique, en vulgarisation et en sensibilisation ;
- Bonne capacité d'analyse et rédactionnelle ;
- Rigueur et sens pratique ;
- Bon relationnel ;
- Intérêt pour le secteur des pêches professionnelles et de l'aquaculture. La connaissance des problématiques des filières pêches et aquaculture serait un plus ;
- Permis B.

4.2 Informations pratiques

- Lieu d'accueil : Rochefort (17 312)
- Durée : 10 semaines – démarrage prévu en avril 2017.
- Gratification légale
- Renseignements : Elodie ETCHEGARAY / 05 46 82 60 60 / etchegaray.agria@orange.fr
- Envoi de CV + lettre de candidature à François GATEL (gatel.agria@orange.fr) et Elodie ETCHEGARAY (etchegaray.agria@orange.fr).